



## AG 2/04/2012 La Montgolfière.

- Objectifs:**
- Vous informer des projets d'aménagement de la Municipalité pour le centre ville. (2012 / 2014).
  - Vous informer de nos actions et tenir l'Assemblée Générale.
- Que s'est il passé depuis un an ?
    - Rappel sur les projets en cours: D ROMAN.
      - Marché provisoire: Améliorations nécessaires et possibles.
      - Conditions de stationnement et de circulation.
  - Que va-t-il se passer dans les 24 prochains mois ?
    - Appel d'offre Place JS Legagneur et le Square de la Montgolfière.
    - Espace santé.
    - Nouveaux commerces.
  - Sécurité. M GUILLAUME
  - Site Internet: Activités [www.vaucrecentre.fr](http://www.vaucrecentre.fr) L MOUSSY
  - Rapport financier: MJ ROMAN.
  - Questions: Informations complémentaires./ ■ Point de vue.
  - **Election du Bureau / Conseil d'Administration.**
    - Cotisation 10 € / Famille / An.



## ➤ Qui Sommes Nous ?

- Une association sans but lucratif et indépendante.
- Centré sur les besoins et solutions concernant le centre ville.
  - De la place de l'église à la place de la gare.
- Soucieux de l'intérêt général
  - Constructif et orienté vers l'avenir.
- Dialogue avec les autres associations:
  - Associations de quartier.
  - Associations de commerçants
    - Boutiques et commerçants du marché.
- Participe à diverses commissions avec la municipalité:
  - CCCV, Stationnement, Sécurité.....
- **NOUS NE SOMMES PAS UN ORGANISME DE DECISION.**

## ➤ Situation générale:

### ↘ **Le centre ville doit évoluer et se tourner vers le futur.**

- La situation des 40 commerces du centre ville est fragile.
  - Leur nombre stagne voir est en régression.
  - Les conditions de stationnement se dégradent et par conséquence les conditions de circulation pénalisent les commerçants, les résidents et les visiteurs. (60% du commerce est réalisé avec des clients qui n'habitent pas à Vaucresson). particulièrement visible les jours de marché.
- La pénurie de logements en Ile de France:
  - Impossibilité pour les classes moyennes et les jeunes générations de se loger correctement près de leurs lieux de travail.
  - Contraintes réglementaires: Loi SRU impose à chaque commune un quota de logements ' sociaux '.
  - Ces contraintes vont s'accroître avec le temps: (crise économique, crise de l'énergie, crise des terrains....).
- Cadre de vie (Esthétique, Pratique....).

➤ Vue actuelle:



## ➤ Caractéristiques du projet ARCADE / SODES: (Projet 1 voté en avril 2011 par le Conseil Municipal)

- Parking de 240 places (5 niveaux). Dont 150 pour la ville.
  - Le parking est creusé à 40 m de la façade des commerces.
    - Le marché reste localisé sur la place JS Legagneur pendant les travaux.
    - La place reste en terre pleine favorisant les plantations.
- 57 logements dont 17 logements ' aidés '. (4 000 m2)
  - R+1 / R+2 / R+3.
- 600 m2 de commerce en pied d'immeuble.
- Un espace santé 90M2 (Médecins, Kiné, Podologues, infirmières....).
- Construction du parking sur 8 mois environ.
- Durée totale des travaux: 24 mois.
- Début des travaux: Fin Juin 2012.



## ➤ Caractéristiques des projets en cours:

- **1** - Le consortium Promoteur / Aménageur: ARCADE / SODES.
- Achète le terrain et le droit à bâtir à la commune.
  - Réalise la construction des logements et du parking à ces frais.
  - Commercialise les logements et les places de parking privées liées aux logements.
  - Revend le parking public à la commune. (150 places).
  - Verse une soulte positive (~ 5 M€) à la commune.
  - La SODES reste propriétaire bailleur des locaux commerciaux construits en pied d'immeuble.
    - Les commerces retenus seront validés par la municipalité.

- **2** - Un second appel d'offre en cours de dépouillement est destiné à: (2012 / 2014).
- Aménager le marché définitif.
  - Aménager la place JS Legagneur et le Square de la Montgolfière.
  - Déménager la poste
  - .....
  - L'opération devrait être ' blanche ' (Recettes équilibrent Dépenses) pour la commune.
    - Pas d'impôts supplémentaires.

# ➤ Projet 1 Démarrage Fin Juin 2012.



## ➤ Façade Boulevard de la République



## ➤ Façade Place JS Legagneur



➤ Facade Rue de la Folie:



## ➤ Que fait l'Association Centre Ville ?

- Nous ne sommes pas en situation de décider mais nous pouvons influencer et informer la municipalité des difficultés ou des problèmes pratiques qui existent ou pourront exister.
- Nous sommes indépendants de tout groupe particulier.
- Nous sommes force de proposition dans un esprit constructif en comprenant les contraintes des uns et des autres sur le court terme.
- Nous voulons garder à l'esprit le long terme et l'intérêt général.
  - Solidarité entre génération.
  - Solidarité.
- Nous vous informons le plus régulièrement possible:
  - Internet et messagerie électronique.
  - Document écrit déposé dans les boîtes à lettre.
- Nous participons (quand on nous le demande) aux groupes de travail:
  - CCCV: Comité de Concertation Centre Ville:
    - Aménagement du marché en phase transitoire.
    - Circulation et Stationnement.
    - Espace santé.
  - Participation au projet **2** d'aménagement de la place JS Legagneur, du marché, du square de la montgolfière et des commerces environnants.

## ➤ Les questions à débattre:

- ↘ Le marché provisoire pendant les travaux est-il satisfaisant ?
  - Tout les commerçants qui l'ont souhaités sont en place.
  - Conditions de montage, installation, démontage, propreté....
    - La place du marché doit être nette à 17h30.
    - Les conditions de montage et de démontage sont encore à optimiser.
  - Conditions de circulation:
    - Problème de la bande centrale sur le boulevard de la république.
    - Arrêté municipal:
      - Interdiction de circuler de 5h à 7h du matin sur la place JS Legagneur.
      - **Que faut-il faire en fin de marché le jeudi après midi et dimanche après midi.**
  - Conditions de stationnement:
    - Le parking est gratuit dans tout le centre ville 30 minutes
    - Les employés et salariés ayant une activité en centre ville peuvent avoir une place de parking SNCF au prix de 20 €/ Mois.  
Extension est-elle utile aux résidents en centre ville ?  
Mise en place d'un tarif résident ?
    - Le parking de la Croix blanche et du parc Beauvillier vont passer en zone bleue (maximum 3h).
    - Le parking sur la place JS Legagneur est limité à partir de 16h30 le mercredi et samedi après – midi.  
Demande des commerçants pour décaler le début du montage à 18h.

## ➤ Les questions à débattre:

- Nuisances durant les travaux:
  - Bruit, Horaires, Propreté des voies publiques, Sécurité.....
    - Un interlocuteur unique élu.
    - Un interlocuteur unique employé municipal.
- Espace santé
  - Priorité: Médecin généraliste, Pédiatre, Infirmiers.
    - Podologue, Kiné.....
- Aménagement du marché en phase définitive
  - Ouvert et démontable.
  - Hâlette.
- Quel type de commerce peut-il s'implanter de manière durable en centre – ville ?



## ➤ Assemblée générale 2/04/2012:

- Commission sécurité:
  
- Rapport Financier:
  
- Election des membres du bureau de l'Association:
  
- Vote (uniquement pour les adhérents)
  - Cotisation 10 € / an / Famille.